

— LA —  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 — DE MONTREAL —

**SOMMAIRE**

I Au prone. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La délégation apostolique de Terre-Neuve. — IV Œuvres des tabernacles. — V Les lettres sur l'Eucharistie de Mgr Archambeault. — VI Société d'une messe — VII Correspondance romaine. — VIII Aux prières. — IX Ordination générale.

**AU PRONE**

Le dimanche, 19 juin

Ou annonce :

La fête et la solennité de saint Jean-Baptiste.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 19 juin

Messe de sainte Julienne de Falconieri V., *double* ; mém. du 5e dim. et des Ss. Gervais et Protas Mm. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim.— Aux Iles vèpres, mém. de saint Silvère et du dim.

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 26 juin

Comme la fête de saint Jean-Baptiste est privilégiée contre toute fête de saint, (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), sa solennité est aussi préférée, en ce jour, à toute autre messe de titulaire (Rubr. génér. du Missel, titre VI ; décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Montréal).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Ottawa et L'Orignal).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Sherbrooke-Est).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 24 juin, saint JEAN-BAPTISTE (Cathédrale).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Les Erables, Golden Lake et Black Donald Creek).

J. S.

### Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	22	JUIN	— Sherrington.
VENDREDI,	24	"	— Saint-François-de-Sales.
DIMANCHE,	26	"	— Saint-Paul.
MARDI,	28	"	— Saint-Paul, Ile-aux-Noix.

### LA DELEGATION APOSTOLIQUE DE TERRE-NEUVE

Nous sommes autorisés à annoncer que Sa Sainteté Pie X, par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale, a placé l'île de Terre-Neuve sous la juridiction du délégué apostolique du Canada, qui dorénavant portera le titre de délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve.— Il y a trois diocèses dans l'île de Terre-Neuve, formant une province ecclésiastique, composée de l'archidiocèse de Saint-Jean et des diocèses de Hâvre-de-Grâce et de Saint-Georges. La population catholique de l'île est d'environ 85,000 âmes. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de représentant du Saint-Siège ayant juridiction sur Terre-Neuve, désormais le délégué apostolique du Canada sera délégué pour Terre-Neuve, aussi bien que pour le Canada.

### OEUVRE DES TABERNACLES

Lundi 13 du courant, le salut de la clôture des réunions de l'Œuvre des Tabernacles sera chanté dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, à 3 heures du soir. Cette cérémonie sera précédée d'une allocution.

Les membres et les amis de l'Association sont particulièrement invités à y assister.

Bien respectueusement,

SEUR DIRECTRICE, C. N. D.

### LES LETTRES



Quis ut  
par  
les  
sa révolte con  
quand on lit  
l'évêque de Jo  
grès de Montr  
la considère c  
incomparable  
rappelle, par l  
duit, que cet  
cet automne, c  
les bords de la  
nous Canadier  
magnifiée sur  
deurs de l'Euc  
doctrine, nou  
empruntées à l  
aux Maitres de  
expose et les c  
du 11 mars et  
dont brille l'Es  
foi, le mot d  
Quis ut Deus m  
à notre Dieu ?  
Il est grand  
que Mgr de J  
l'établit admir  
contiennent ses  
la Patrologie, a

## LES LETTRES SUR L'EUCARISTIE DE MGR ARCHAMBEAULT

 *uis ut Deus.* — Ces paroles du radieux archange Michel, par lesquelles, on s'en souvient, il précipita du ciel les phalanges rebelles qui avaient suivi Lucifer dans sa révolte contre Dieu, reviennent bien naturellement à l'esprit, quand on lit les deux superbes lettres pastorales que Mgr l'évêque de Joliette a adressées à son peuple au sujet du Congrès de Montréal et que déjà nous avons ici annoncées. Qu'on la considère comme sacrement, ou comme sacrifice, quelle incomparable source de grandeurs, par les mystères qu'elle rappelle, par les vertus qu'elle prêche, par les effets qu'elle produit, que cette sainte et glorieuse Eucharistie de Jésus, que, cet automne, comme naguère les Anglais et les Allemands sur les bords de la Tamise et sur les rives du Rhin, nous allons, nous Canadiens, solennellement et, espérons-le, heureusement magnifiée sur les bords de notre Saint-Laurent. Or ces grandeurs de l'Eucharistie, avec quelle science et quelle sûreté de doctrine, nous pourrions dire avec quel luxe de citations empruntées à l'Écriture, aux Pères, aux Conciles, aux Docteurs, aux Maîtres de la chaire chrétienne... Mgr Archambeault les expose et les commente dans ses deux belles lettres pastorales du 11 mars et du 10 avril. Et en présence de toute cette lumière dont brille l'Eucharistie, centre et vie du culte comme de la foi, le mot de l'archange, que portent les armes de l'évêque *Quis ut Deus* monte à l'esprit de lui-même : « Qui est semblable à notre Dieu ? Qui est semblable à notre Dieu ? »

Il est grand en effet le Dieu de l'Eucharistie, et la doctrine que Mgr de Joliette expose avec une si magnifique abondance l'établit admirablement. Les cent-vingt-cinq pages de texte que contiennent ses deux « pastorales » en appellent à l'Écriture, à la Patrologie, aux Conciles ou aux grands orateurs sacrés, pas

OVE

té Pie X,  
Consisto-  
ction du  
ortera le  
Neuve.—  
nant une  
de Saint-  
-Georges.  
00 âmes.  
u Saint-  
is le délè-  
re-Neuve,

unions de  
appelle de  
nonie sera

articulière-

l. N. D.

moins de trois-cent-trente-sept fois. Et chaque fois, le texte cité vient se fixer, comme une pierre précieuse dans son écrin, parfaitement à sa place. A l'ordre des parties, à la méthode très nette, toujours la même, on reconnaît un fervent disciple des belles études scolastiques. C'est clair et c'est probant. Et si quelque fois la phrase s'allonge un peu, elle reste sûre d'elle-même. Les Pères de l'Eglise d'ailleurs n'ont jamais cherché d'abord l'élégance du style. Mais encore une fois, quelle doctrine substantielle et claire le savant évêque de Joliette offre à nos méditations et à nos études. Nous ne craignons pas de le répéter, nos confrères du saint ministère qui ont le légitime souci de préparer leur peuple aux manifestations du futur Congrès, en prêchant d'ici là la doctrine eucharistique, ne sauraient mieux trouver pour s'inspirer et se guider que les lettres de Mgr de Joliette.

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner ici une analyse un peu complète des lettres pastorales de Mgr Archangebeault, on nous permettra au moins de reproduire le début de ce beau et patient travail de science et d'érudition. Nos lecteurs verront mieux ainsi quel but s'est proposé le distingué prélat en entreprenant cette série de lettres—dont deux restent à paraître, croyons-nous — qui lui font si grand honneur, et nous ne doutons pas que chacun ne se fasse un devoir, si possible, de se procurer l'avantage de les lire dans le texte même.

Nos très chers frères,

« Le culte eucharistique a pris, en ces dernières années, les proportions d'une marche triomphale. Jésus-Hostie règne véritablement sur les âmes. Son empire s'étend du Levant au Couchant ; en tout lieu est offerte l'oblation pure, agréable à Dieu, salutaire aux hommes (1). La communion fréquente n'est plus le privilège des cœurs consacrés à Dieu par les vœux de

(1) V. Malachie, V, II.

religion, ou dévo  
Répondant à l'aj  
des milliers et de  
aux prises avec l  
des sens, encor  
prochent, chaque  
nourriture dont  
de la lice avec  
églises ouvrent l  
liques empressé  
mage de leur ad  
quelques instan  
dans le sien leur  
de solliciter, ava  
grâces. — Des  
dans le but de se  
d'orner ses aut  
intense. — Enfin  
temples ; les mu  
et prodigue. Grâ  
une foi ardente e  
depuis plus d'un  
en triomphe dan  
Il a reçu partout  
des Turcs, et à L  
tante, aussi bien  
les acclamations  
attraits, pleins de  
« Ce sublime e  
d'amour qui s'é  
de l'Eglise vers l  
compensation de  
phèmes des impi  
abandons des a  
tièdes ; mais ne s  
réponse spontan  
et aux espoirs ins

(2) V. I. Cor. IX

religion, ou dévorés des saints désirs de la perfection chrétienne. Répondant à l'appel de notre auguste et pieux pontife Pie X, des milliers et des milliers de fidèles encore imparfaits, encore aux prises avec les séductions du monde et les entraînements des sens, encore en lutte avec leurs propres faiblesses, s'approchent, chaque jour, de la table sainte, lui demandent la nourriture dont ils ont besoin pour ne pas défaillir, pour sortir de la lice avec la palme d'une victoire définitive (2). — Nos églises ouvrent larges leurs portes à une multitude de catholiques empressés d'offrir, tous les soirs, au bon Maître l'hommage de leur adoration et de leur piété, de passer à ses pieds quelques instants de calme et de recueillement, d'épancher dans le sien leur cœur dilaté par la joie ou resserré par l'épreuve, de solliciter, avant le repos de la nuit, ses bénédictions et ses grâces. — Des confréries nombreuses se sont fondées partout dans le but de servir le divin prisonnier de nos tabernacles, d'orner ses autels, de rendre son culte plus universel et plus intense. — Enfin, Notre-Seigneur a franchi le seuil de nos temples ; les murs en étaient trop étroits pour son cœur aimant et prodigue. Grâce à de puissantes organisations, suscitées par une foi ardente et un zèle inlassable, le Très Saint-Sacrement, depuis plus d'un quart de siècle, est, chaque année, promené en triomphe dans les rues des grandes cités du monde chrétien. Il a reçu partout, à Jérusalem, la Ville Sainte encore au pouvoir des Turcs, et à Londres, la vieille citadelle de la réforme protestante, aussi bien qu'à Rome, centre et foyer de la vie catholique, les acclamations enthousiastes des foules subjuguées par les attraits, pleins de douceur et de charme, du Christ Jésus.

« Ce sublime *credo* au dogme de la présence réelle, ce cri d'amour qui s'élève ardent de toutes les poitrines des enfants de l'Eglise vers le Dieu de l'Eucharistie sont, sans doute, la compensation due à Jésus-Hostie pour les injures et les blasphèmes des impies, les sarcasmes des incrédules, les lâches abandons des apostats, les froideurs des indifférents et des tièdes ; mais ne sont-ils pas aussi, dans les desseins de Dieu, la réponse spontanée des catholiques aux tentatives audacieuses et aux espoirs insensés des modernistes que Notre Très Saint-

(2) V. I. Cor. IX, 24.

Père le Pape Pie X frappait naguère des anathèmes de l'Eglise ? (3) Les modernistes, en effet, entraînés en dehors des voies de la vérité par l'esprit d'orgueil et par le désir de concilier nos dogmes immuables avec les exigences d'une fausse science, ont cherché à défigurer les traits de la divine physiologie du Christ Rédempteur ; ils se sont attaqués à sa personne, à sa doctrine, à ses sacrements, à son Eglise ; ils ont voulu en particulier le chasser de l'Eucharistie, refusant de prendre au sens historique tout ce que saint Paul rapporte de son institution (4), nous représentant la Cène, comme une simple évolution du besoin de croire que l'homme religieux éprouve instinctivement et sous une poussée irrésistible, la doctrine sur la mort expiatoire du Christ, comme venant de saint Paul et non de l'Evangile, le sacerdoce, comme le résultat naturel de l'habitude de présider la Cène (5). Aveuglés sur le véritable état des esprits religieux, les modernistes avaient espéré séduire les âmes simples, ébranler leur foi, les amener à renier les croyances et les traditions séculaires de l'Eglise. Leur tentative a été stérile, leur défaite humiliante. Le monde catholique s'est soulevé d'indignation contre un tel enseignement ; il l'a flétri dans un mouvement d'universelle réprobation. Alors que déjà les noms de la plupart des chefs modernistes sont tombés dans l'oubli ou dans le silence, la barque de l'Eglise, un moment ballottée par la tempête, a repris sa marche pleine de calme et de sérénité, et plus que jamais Jésus-Christ est adoré, plus que jamais la blanche hostie courbe les fronts et captive les cœurs.

« La ville de Montréal, nos très chers frères, la ville de Marie, la ville aux traditions eucharistiques (6), sera témoin en septembre prochain, de l'une de ces victoires éclatantes du Dieu de l'Eucharistie sur ses ennemis et sur ses détracteurs. Le 21e Congrès Eucharistique International y tiendra ses solennelles

(3) Décret *Lamentabili*, 2 juillet 1907 ; — Encyc. *Pascendi*, 8 septembre 1907.

(4) I. Cor. XI, 23, 25.

(5) V. Décret *Lamentabili*, propos. 45, 49, 38.

(6) V. Mandement de Mgr Emard, 2 fév. 1910.

assises sou  
Sacré Collè  
liers de pré  
appartenant  
manifestati  
l'Espagne, l  
ront des rep  
il comporte  
les églises  
turne, des  
tique et le  
trations ex  
ineffable in  
gnage de  
Dieu, le No  
tain, Sa Gr  
pour la pre  
il y a plus  
de l'un de  
« peu part  
« surtout fa  
« Nous av  
favorable  
l'Eucharisti  
l'Eucharisti  
de l'Eglise,  
ristique, ce  
manifestati  
de nos vei  
des enseign  
la moëlle n  
meilleurs  
restera, du  
entière et

(7) Son Er

(8) V. S. J

(9) Mgr Be  
Montréal.

assises sous la présidence d'un légat du Pape, membre du Sacré Collège des cardinaux (7). Près de cent évêques, des milliers de prêtres et de religieux, des catholiques sans nombre, appartenant à toutes les classes sociales, prendront part à cette manifestation mondiale. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et les deux Amériques y enverront des représentants. Le programme des fêtes vous est connu : il comporte de touchantes cérémonies religieuses dans toutes les églises de Montréal, des heures d'adoration diurne et nocturne, des réunions d'étude ayant pour objet le culte eucharistique et les œuvres multiples qui s'y rattachent, des démonstrations extérieures grandioses en l'honneur du Sacrement ineffable institué par Jésus-Christ, comme un suprême témoignage de son amour pour les hommes, ses frères (8). — Après Dieu, le Nouveau Monde devra donc à notre vénéré métropolitain, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, l'insigne honneur d'être, pour la première fois depuis que Christophe Colomb le consacra, il y a plus de cinq siècles, au Christ Sauveur, le théâtre béni de l'un de ces Congrès Eucharistiques Internationaux « qui, un peu partout, dans le Vieux Monde, ont jeté tant d'éclat et surtout fait tant de bien » (9).

« Nous avons cru, nos très chers frères, que l'occasion était favorable de vous rappeler la *doctrine catholique* concernant l'Eucharistie, de mettre en relief *l'influence* bienfaisante de l'Eucharistie sur la famille, sur la société chrétienne, sur la vie de l'Eglise, de vous dire enfin en quoi consiste le *culte eucharistique*, ce qu'il exige de nous, quelles en sont les principales manifestations privées et publiques. Cette vaste synthèse, fruit de nos veilles prolongées, n'est en somme qu'un pâle résumé des enseignements des Conciles, des Pères et des théologiens, la moëlle même des écrits, pleins de beauté et d'élévation, des meilleurs auteurs ascétiques sur la divine Eucharistie. Elle restera, du moins, comme l'expression de notre foi la plus entière et de notre amour le plus ardent envers le Sacrement

(7) Son Em. le cardinal Vincent Vannutelli.

(8) V. S. Jean, XIII. I.

(9) Mgr Bernard, lettre du 19 janvier 1910 à Mgr l'archevêque de Montréal.

adorable où Jésus voile à nos yeux et sa divinité et son humanité (10) ; elle vous attestera l'intérêt profond que nous portons à vos âmes, notre désir constant de vous affermir dans la foi eucharistique, de vous gagner entièrement à l'amour de Celui qui, caché sous les espèces sacramentelles, est seul « la voie, la vérité et la vie » (11) et de vous faire arriver par Lui à la possession glorieuse de la vision béatifique (12).

« Nous mettons notre modeste travail sous la protection de la Vierge Mère que la piété populaire, approuvée par l'Eglise, nomme à si juste titre *Notre-Dame du Très Saint-Sacrement*. « Toute la gloire et toute la vertu de l'Eucharistie s'achèvent », en effet, « et se consomment dans la chair de Marie », dans cette chair sacrée que la bienheureuse Vierge a donnée au Fils de Dieu « auquel elle se trouve ainsi liée par unité de substance » (13). Dans l'Eucharistie, « nous buvons le sang de « Marie », suivant la forte expression de saint Pierre Damien, « nous prenons à l'autel le même corps qu'elle a enfanté dans « la crèche, qu'elle a tenu dans son sein, qu'elle a enveloppé « dans les langes de son berceau, qu'elle a élevé avec des soins « et des tendresses maternelles » (14). — Daigne cette divine Mère répandre sur nos lèvres l'onction de la grâce et de la vérité, donner à notre enseignement la lumière qui éclaire sans éblouir, la chaleur qui vivifie sans consumer .»

#### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 8 juin 1910.

M. l'abbé Louis-Joseph-Pierre Lauzon, ancien curé de Mascouche, décédé le 2 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *Chancelier*.

(10) Hymne *Adoro te*.

(11) Jean, XIV, 6.

(12) Hymne *Adoro te*.

(13) S. Bernardin, *sur le Nom de Marie*, sermon 61e.

(14) *Sermon sur la Nativité de la Vierge*.

COF



N sait  
rain  
révis

par le Révére  
congrégation  
En effet, un h  
était de s'adre  
paration, et er  
suite, les savan  
place à d'autre  
Le Pape pou  
Saint-Benoit e  
Rome est deve

— Pour les  
spéciale de la  
quart de page  
feuillet pour i  
mission aura è  
qui est sans c  
plaires Les tra  
ont rencontrée  
trente manuscr  
genre de trava  
on comprend q  
que *col piede*  
plus rapideme  
se servir des a  
des appareils,  
renvoie horizo  
manuscrit sur  
che, et la phot  
voici une sec

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, mai 1910.

**ON** sait qu'avant de créer l'Institut biblique le Souverain Pontife avait nommé une Commission pour la révision de la Vulgate. Cette Commission présidée par le Révérendissime Dom Aidam Gasquet, président de la congrégation anglo-bénédictine, se compose de Bénédictins. En effet, un homme isolé ne pouvait faire le travail, et force était de s'adresser à une collectivité qui eut une certaine préparation, et en plus put conduire les travaux avec esprit de suite, les savants qui ne pouvaient plus s'en occuper cédant la place à d'autres déjà formés et préparés à ce genre de travail. Le Pape pouvait difficilement trouver mieux que l'ordre de Saint-Benoit et le collège de Saint-Anselme sur l'Aventin à Rome est devenu le centre de ces études.

— Pour les faire avec fruit on a fait imprimer une édition spéciale de la Vulgate, où le texte *receptus* est imprimé à un quart de pages, et en grosses lettres, laissant tout le reste du feuillet pour inscrire les variantes des manuscrits que la Commission aura à collationner. On a tiré de cette bible spéciale qui est sans contredit une rareté bibliographique, 120 exemplaires. Les travailleurs y inscrivent toutes les variantes qu'ils ont rencontrées. On a l'année dernière collationné ainsi plus de trente manuscrits, et quand on sait par expérience ce qu'est ce genre de travail, combien il est long, et minutieux, et délicat, on comprend qu'on ne puisse avancer comme disent les italiens que *col piede di piombo*. Mais la Commission, pour marcher plus rapidement tout en obtenant la même exactitude, a voulu se servir des avantages de la photographie. On fait maintenant des appareils, pourvus en avant d'un prisme redresseur qui renvoie horizontalement les rayons verticaux. On couche le manuscrit sur une table, on met l'appareil au point, on déclenche, et la photographie est prise. On tourne le feuillet, et en voici une seconde. On voit que de cette manière on peut aller

très vite. On obtient en développement un négatif, c'est-à-dire une image où les lettres se détachent en blanc sur un fond noir, ce qui est l'inverse de ce que présente le manuscrit, mais cela n'a pas d'inconvénient et les caractères sont d'une lisibilité parfaite. Un grand nombre des plus importants manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris ont été reproduits de cette manière. Il peut arriver quelquefois que telle ou telle parole vienne moins bien par suite de la pâleur de l'encre, ou de la détérioration du manuscrit ; aussi, la photographie étant faite, on collationne avec soin tous ces passages douteux, on les note en marge, et on obtient ainsi une reproduction du manuscrit aussi complète et aussi fidèle que l'original, et qui, dans les travaux de collation, pourra le remplacer.

— On a commencé aussi le catalogue des manuscrits latins de la Bible et le travail marche rapidement. Pour bien apprécier le texte de saint Jérôme il fallait nécessairement connaître les anciens textes latins qui à cette époque se trouvaient dans les mains des fidèles. C'est pour ce motif que la Commission prépare la publication d'un certain nombre de passages de l'ancienne *Itala*.

— Ainsi qu'on le voit, la Commission de la révision de la Vulgate, qui fait peu parler d'elle, travaille cependant avec une grande activité, et il n'aurait pas fallu prendre cette réserve et ce silence pour un indice de paresse.

— Que dire de la question religieuse en Italie ? Tout d'abord on avait déclaré qu'elle ne serait pas soulevée mais un discours de M. Meda, député catholique, a posé à M. Luzzatti, premier ministre, la question en termes tels qu'il était difficile de se dérober. Relevant de son côté le gant, l'orateur des socialistes, M. Treves, a posé la même question, mais en sens inverse, déclarant au ministre qu'il fallait se prononcer sur la question cléricale. Le dilemme était brutal, et semblait d'autant plus difficile à éviter qu'il y a dans le cabinet italien quatre membres anticléricaux, lisez anticatholiques. Ceux-ci avaient eu bien soin de déclarer qu'ils étaient entrés avec leurs convictions, leur chaussure, comme disait l'un d'eux, et la faculté de

s'en servir  
seil italien  
truction (du Consei  
pas un an  
sera par in  
à entraîne  
avec raisoi  
déchristia  
fin, de la q  
insinuant,  
formule : l  
ni mesquir  
souverain  
toutes les  
par ce rést  
partis, qu  
cabinet ne  
on pourrai  
lequel les  
tres ou set  
à réfléchir.

— Qu'a  
abstentior  
vote sembl  
qu'un jour  
très embai  
lui être se  
tombe de  
" *Troppa* ;  
trop exau  
Antoine, ;  
s'attendait  
cléricale r  
dent pour  
réponse d  
j'estime qu

s'en servir. M. Luzzatti fut embarrassé. Le président du Conseil italien est juif, et c'est la première fois, depuis la destruction de Jérusalem par Titus, qu'un juif devient président du Conseil ou premier ministre. Cependant M. Luzzatti n'est pas un anticlérical proprement-dit. S'il persécute l'Eglise, ce sera par intérêt, nullement par conviction, et il se refuserait à entraîner l'Italie dans une voie si semée d'écueils, estimant avec raison qu'il y a bien des choses plus urgentes que de la déchristianiser. Il a fait un discours, et parlant, mais vers la fin, de la question cléricale, a commencé par un exorde insinuant, *incedo inter ignes* a-t-il dit ; puis il a prononcé sa formule : liberté pour l'Eglise, pas de persécution ni ouverte, ni mesquine, ni déclarée, ni indirecte, mais maintien de l'Etat souverain dans toutes ses prérogatives et garde vigilante de toutes les conquêtes de l'esprit moderne. Comme on le voit, par ce résumé, M. Luzzatti a cherché à contenter les deux partis, qui à ce moment se divisaient la Chambre. Si son cabinet ne comprenait pas quatre éléments anticléricaux, on on pourrait affirmer qu'il a parlé pour ne rien dire, art dans lequel les Italiens sont passés maîtres ; mais il a quatre ministres ou secrétaires d'état anticléricaux, et c'est là ce qui donne à réfléchir.

— Qu'a fait la Chambre ? A l'unanimité moins 17 voix et 6 abstentions elle a donné sa confiance au cabinet. Un pareil vote semble une victoire à la Pyrrhus. On raconte en Italie qu'un jour un individu ayant un peu trop bu, et se trouvant très embarrassé pour monter à cheval, pria saint Antoine de lui être secourable. Sa prière faite, il prend son élan et... tombe de l'autre côté. Se relevant un peu meurtri, il s'écria : "*Troppa grazia San Antonio* — Saint Antoine vous m'avez trop exaucé". Je ne crois pas que M. Luzzatti ait prié saint Antoine, mais je crois qu'il a eu une majorité à laquelle il ne s'attendait pas, et qu'il ne désirait pas. Grâce à elle la question cléricale reste posée toute entière, et il suffira du moindre incident pour la faire de nouveau surgir. Quelle sera ce jour-là la réponse de la Chambre ? Il est bien difficile de le dire, mais j'estime que ce serait imprudent de ne pas savoir la craindre

— Comme je l'ai dit autrefois, il y a dans la Chambre italienne cent cinquante députés qui n'ont qu'un seul *criterium* : voter les propositions du gouvernement quelles qu'elles soient. Ils sont ministériels avec n'importe quel ministère au pouvoir, c'est le *vulgum pecus* d'Horace, dépourvu non seulement de toute initiative mais même de toute velléité. Il sera clérical avec un ministère respectueux des lois de l'Eglise, et anticlérical avec un ministère qui plantera le triangle en face de la croix. C'est précisément cette disposition particulière d'un certain nombre de députés italiens qui rend difficile un pronostic, et oblige à regarder moins ce que fera la Chambre que l'allure du gouvernement. Il ne faut donc point s'endormir dans une illusion qui pourrait devenir funeste, et les catholiques italiens doivent se préparer à la lutte et aiguïser leurs armes en vue de prochains combats.

— Le 16 de ce mois le Cardinal-Vicaire a consacré la nouvelle église de Saint-Camille de Lellis, dans les nouveaux quartiers sur l'emplacement du cirque de Salluste. Le Souverain-Pontife s'était très fortement intéressé au problème religieux de Rome. Les paroisses, très abondantes dans le centre, n'existaient presque pas à la périphérie, et en dehors des murs on n'avait guère que celle de Sainte-Agnès. Le gouvernement italien ne voulait pas doter de nouvelles paroisses, bien que ce fut pour lui une obligation puisqu'il avait pris tous les revenus paroissiaux, et s'il servait encore une rente de 3,000 francs par paroisse, elle ne représentait qu'une petite partie des revenus qu'il avait encaissés. Il consentit toutefois à transporter à de nouvelles paroisses le revenu de paroisses supprimées. Aussi Pie X supprimant des paroisses du centre les reporta au dehors. Sous son pontificat, et on peut le dire, grâce à lui, on a érigé une nouvelle et grande église au Transtévère où tout un quartier de 14,000 habitants se trouvait sans autre église qu'une pauvre chapelle qui pouvait bien abriter 500 personnes. Puis à mi-chemin entre la porta Pia et Sainte-Agnès, il fit construire l'église de Saint-Joseph, qui constitue une nouvelle paroisse prise sur le territoire de celle

de Sainte  
Thérèse  
les quarti  
endroits  
et à saint  
ment cett  
la paroiss  
de l'habit  
son jubilé  
point d'éq  
construct  
constance  
peu édifi  
On en rej  
Camille,  
tique, ou  
ture. Da  
la Cham  
d'horreur  
il faisait  
Urbe, et  
constitue  
parfaiter  
étrangers  
ces ancie  
ont reçu  
venus y  
ses saints  
ils iront  
beaux spé  
mais élég

Rév. Père  
Viateur dé  
Sœur Ma  
Converse  
Hyacinthe.  
Frère Fr  
Viateur, dé  
Sœur Ma  
Sœurs des  
M. Noël

de Sainte-Agnès. La nouvelle église des Carmes de Sainte-Thérèse est devenue paroisse. A l'autre bout de la ville, dans les quartiers de Porta san Lorenzo, qui sont un des mauvais endroits de Rome, une église dédiée à l'Immaculée-Conception et à saint Jean Berchmans, belge, va servir à assainir moralement cette population qui n'avait pour secours religieux que la paroisse de Saint-Laurent *in agro Verano*, située en dehors de l'habitat. Les Belges ont donné cette paroisse à Pie X pour son jubilé. Mais les riches quartiers de Villa Ludovisi n'avaient point d'église. Léon XIII y avait en partie pourvu par la construction de l'église Saint-Patrice, mais par suite de circonstances trop longues pour être racontées ici, et d'ailleurs peu édifiantes, l'église était restée un pieux désir du quartier. On en reprend actuellement la construction. Celle de Saint-Camille, outre qu'elle sera la paroisse de ce quartier aristocratique, ou au moins riche, est une petite merveille d'architecture. Dans une discussion qui a eu lieu il y a quelques mois à la Chambre italienne, un député n'a pas hésité à qualifier d'horreurs les constructions privées de la nouvelle Rome, mais il faisait exception pour le monastère de Saint-Anselme de Urbe, et surtout pour la nouvelle église de Saint-Camille "qui constitue un vrai joyau d'art italien". Et en effet elle justifie parfaitement ce jugement qu'on en a porté, et quand les étrangers viendront à Rome, ils n'iront pas seulement vénérer ces anciens sanctuaires où ont prié leurs pères, dont les dalles ont reçu et portent l'empreinte de tant de fidèles qui sont venus y honorer Dieu et se recommander à l'intercession de ses saints; s'ils veulent avoir une belle vision d'art chrétien, ils iront dans l'église de Saint-Camille et y verront un des beaux spécimens modernes de l'art romain dans toute sa noble mais élégante simplicité.

DON ALESSANDRO.

### AUX PRIÈRES

Rév. Père Alfred Bélanger, catéchiste majeur, des clercs de Saint-Viateur décédé à Joliette;

Sœur Marie du Calvaire, née M.-Olympe, Tourangeau, religieuse Converse des Sœurs Adoratrice du Précieux-Sang, décédée à Saint-Hyacinthe.

Frère François-Augustin Panis, catéchiste formé, des Clercs de Saint-Viateur, décédée à Camarès, Aveyron.

Sœur Marie-Rosalie, née Bridget McCrank, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

M. Noël Marcil, décédé à Saint-Lambert.

## ORDINATION GENERALE



ENDREDI, le 20 mai, au Séminaire de Philosophie, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

### Tonsurés

#### SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. E. Larose, L. Potvin, J. Chabot, L. Charron, A. Joubert, P. Rivard ;

*Pour le diocèse de Providence :* M. I. Bouffard ;

*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe :* MM. A. Dussault, E. Mignault ;

*Pour le diocèse de Joliette :* M. N. Dupuis ;

*Pour le diocèse de Saint-Albert :* M. M. Schnitzler ;

*Pour le diocèse de Sherbrooke :* M. E. Belcourt ;

*Pour le diocèse de Portland :* MM. A. Giguère, J. Mullin ;

*Pour le diocèse de Seattle :* M. K. Philipp.

#### SÉMINAIRE DE THÉOLOGIE

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. M. Cloutier, A. J. Fauteux, A. J. Matte, C. Pigeon ;

*Pour le diocèse de Burlington :* M. J. A. Carrières ;

*Pour le diocèse d'Hamilton :* M. R. M. Haller ;

*Pour le diocèse de London :* MM. W. Corcoran, J. Emery, J. P. Gleeson, J. R. Harding, A. E. Théoret ;

*Pour le diocèse de Marquette :* M. A. Blin ;

*Pour le diocèse d'Ottawa :* M. D. Routhier ;

*Pour le diocèse de Pembroke :* M. P. Biernacki ;

*Pour le diocèse de Saint-Boniface :* M. A. J. Baribeau ;

*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe :* MM. J. L. Berthiaume, D. J. Breton, A. J. Cordeau, P. J. Decelles, H. J. Gendreau, J. A. Girard, L. O. Lavallée ;

*Pour le diocèse de Springfield :* MM. T. J. Burke, J. L. Boutin, J. S. Barry, J. J. Foran ;

*Pour le diocèse de Témiscamingue :* M. A. N. Dragon ;

*Pour le diocèse de Toronto :* MM. T. K. Boylan, J. L. O'Reilly.

Samedi, le :  
Paul Bruchési

*Pour le diocèse de*  
ment, W. Ca  
Valois ;

*Pour le diocèse de*  
*Pour le diocèse de*

*Pour le diocèse de*  
*Pour le diocèse de*

Houle ;

*Pour le diocèse de*  
*Pour le diocèse de*

*Pour le diocèse de*  
Charlebois, J.

*Pour le diocèse de*  
*Pour le diocèse de*

Jean ;

*Pour le diocèse de*  
Lafleur ;

*Pour le diocèse de*  
*Pour le diocèse de*

*Pour l'ordre de*  
*Pour le diocèse de*

ger, H. Bélang  
Denniss, O. L.

Labelle ;

*Pour le diocèse de*  
McMahon ;

Samedi, le 21 mai, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

### Minorés

*Pour le diocèse de Montréal* : MM. F. H. Gibeault, A. J. Payment, W. Carbonneau, P. L. Gauthier, R. C. Mercure, J. A. Valois ;

*Pour le diocèse d'Albany* : M. A. J. Surprenant ;

*Pour le diocèse d'Alexandria* : M. J. McDonell ;

*Pour le diocèse de Burlington* : M. W. H. Cassidy ;

*Pour le diocèse de Grand Rapids* : MM. W. M. Dole, J. M. Houle ;

*Pour le diocèse d'Hamilton* : M. T. J. E. Clohecq ;

*Pour le diocèse de Hartford* : MM. E. P. Quinn, E. T. Dowd ;

*Pour le diocèse de Joliette* : MM. J. C. Dumontier, J. E. Charlebois, J. P. R. Forest, J. E. Savignac ;

*Pour le diocèse de Kingston* : M. J. F. Nicholson ;

*Pour le diocèse de London* : M. J. A. Rooney ;

*Pour le diocèse d'Ogdensburgh* : M. A. J. Troie ;

*Pour le diocèse d'Oregon City* : M. W. Hampson ;

*Pour le diocèse d'Ottawa* : MM. L. P. O. Bélanger, A. Routhier ;

*Pour le diocèse de Pembroke* : MM. M. Doyle, A. Raynolds ;

*Pour le diocèse de Peterborough* : M. A. Côté ;

*Pour le diocèse de Portland* : M. M. G. Pamerleau ;

*Pour le diocèse de Providence* : MM. F. A. Baker ; G. Bédard ;

*Pour le diocèse de Saint-Albert* : M. O. J. C. Desroches ;

*Pour le diocèse de Saint-Boniface* : MM. F. X. Leroux, J. F. V. Jean ;

*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe* : MM. J. P. Morin, O. J. H. Lafleur ;

*Pour le diocèse de Springfield* : M. J. McMahon ;

*Pour le diocèse de Marquette* : M. A. Bin ;

*Pour l'ordre des Mineurs Conventuels* : F. A. A. L. Hodapp.

### Sous-diacres

*Pour le diocèse de Montréal* : MM. G. J. Gouger, A. J. Bélanger, H. Bélanger, N. Brière, P. D. Magnan, G. H. Piché, J. H. Denniss, O. L. J. Deschênes, J. C. Fortin, P. Bruchési, L. Labelle ;

*Pour le diocèse de Burlington* : MM. A. C. Griffin, B. W. McMahon ;

- Pour le diocèse d'Hamilton* : M. J. J. Traynor ;  
*Pour le diocèse d'Helena* : M. J. G. Tougas ;  
*Pour le diocèse de London* : MM. F. J. Brennan, J. F. Mahoney ;  
*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe* : M. L. N. Maynard ;  
*Pour le diocèse de Syracuse* : M. M. Dzialuk ;  
*Pour le diocèse de Témiscamingue* : M. G. I. Spénard ;  
*Pour le diocèse de Toronto* : MM. J. J. Coleman, P. J. Flanagan, M. E. O'Neill ;  
*Pour l'Institut des Clercs de St-Viateur* : F. A. M. De Grandpré.

#### **Diacres**

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. W. A. Labrosse, E. J. Beauchamp, D. E. Bélisle, A. J. Dufresne, A. P. Forget, S. J. Valiquette ;  
*Pour le diocèse de Chatham* : MM. A. J. Babineau, A. A. McKinnon ;  
*Pour le diocèse de Grand Rapids* : M. G. B. O'Brien ;  
*Pour le diocèse d'Hamilton* : MM. L. C. Boegel, P. J. Maloney, P. J. Meyer ;  
*Pour le diocèse de Joliette* : MM. H. J. Beaudoin, H. J. Ferland, P. J. Roch ;  
*Pour le diocèse de London* : MM. J. J. Blair, W. A. Dean, E. G. Doe, G. J. Labelle, J. B. Neville ;  
*Pour le diocèse d'Ogdensburgh* : MM. J. J. Bent, E. J. Tétrault ;  
*Pour le diocèse de Pembroke* : M. C. J. Jones ;  
*Pour le diocèse de Portland* : M. J. W. Power ;  
*Pour le diocèse de Peterborough* : M. J. J. McCarthy ;  
*Pour le diocèse de Saint-Boniface* : M. C. E. J. Paillé ;  
*Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe* : MM. D. C. Cournoyer, S. P. Léveillé, A. L. Nadeau, E. J. Proulx, N. Salvail ;  
*Pour le diocèse de Seattle* : M. R. J. Armstrong ;  
*Pour le diocèse de Springfield* : MM. P. Dowd, C. L. Foley, H. J. Hackett, T. H. McNamara, W. J. Nugent, J. E. Welch ;  
*Pour le diocèse de Toronto* : MM. F. J. Morrissey, W. P. Heydon ;  
*Pour l'Ordre des Mineurs Conventuels* : F. R. Eichenlaub.

#### **Prêtres**

- Pour le diocèse de Montréal* : MM. A. J. Fugère, H. I. Leclerc, A. G. Sicard, A. J. Guilbert ;  
*Pour le diocèse d'Ottawa* : M. J. Saint-André.